



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°09 du 31 mai 2024

A partir de cette fin de semaine, un temps plus sec et ensoleillé est annoncé. Les températures restent dans les normales de saison avec un vent orienté nord.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : bon état sanitaire,
Chou : bon état sanitaire,
Oignon : bon état sanitaire,
Poireau : des captures de mouches de l'oignon et des semis enregistrés dans la Manche,
Salade : *Bremia* à surveiller.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2
 CHOU - NAVET : 3
 OIGNON : 6
 POIREAU : 7
 SALADE : 8
 Notes nationales biodiversité : 11
 Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 11

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



EPISEME 13

Jeudi 20 juin 2024 | 13h-14h



Choix des couverts, reliquats et destruction mécanique

Intervenantes :

- **Mathilde Rudloff (CA65)**

Sa page groupe : [Groupe DEPHY Polyculture-élevage 65](#)

- **Claire Georges (GABB32)**

Sa page groupe : [Groupe DEPHY ABC Gers](#)

Inscription



Avec le soutien financier de



CAROTTE - CELERI :

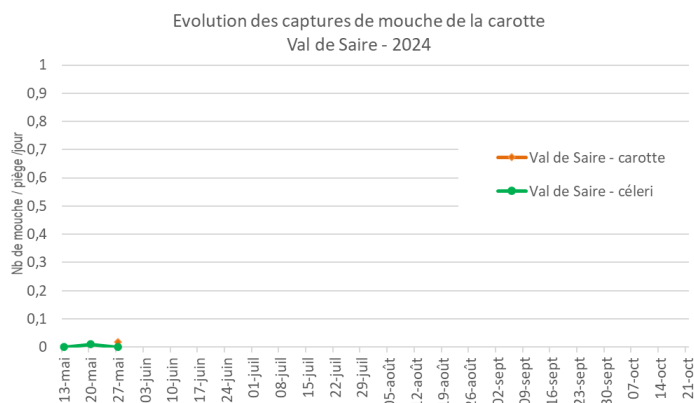
Suivi :

Les mises en place des suivis vont se faire progressivement au fur et à mesure des plantations et des semis.

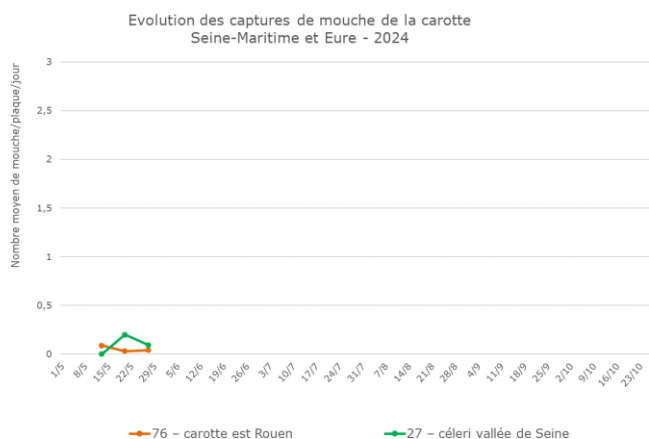
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 céleris rave	
		1 parcelle de carotte	
76	Ouest Rouen	1 parcelle de carotte	Céleri : jeunes plants à croissance du feuillage Carotte : de levée à début grossissement
	Mt St Michel	3 parcelles de carotte 1 parcelle de céleri rave	
	Créances	1 parcelle de carotte	
50	Surtainville	1 parcelle de céleri rave 1 parcelle de carotte	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche 2 parcelles de carotte	
	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri branche 1 parcelle de céleri rave	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

Val de Saire :



Haute-Normandie :



Aucune mouche n'a été piégée dans le Calvados.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>**Evolution du risque :**

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Aucune mouche du céleri n'a été piégée dans les parcelles du réseau.

Observation :

Des galeries de mouche du céleri sont observées dans les céleris branches du val de Saire sur 4 à 8% des plants.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.



Galerie de mouche du céleri (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons ailés sont présents dans une parcelle de céleris rave du Mont Saint Michel sur 24% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
Céleri branché et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	5 parcelles de Milan et cabus 1 parcelle de navet	Choux : 8 feuilles à début pomaison
	Surtainville	1 parcelle de navet	

Aleurode :**Observations :**

Aucune aleurode dans les parcelles situées dans la Manche.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Observez attentivement vos parcelles.

Altise :

Observations :

Aucune altise dans les parcelles de choux du réseau. Leur présence est constatée en parcelles de navet à Surtainville sur 16% des plantes

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques des jours précédents n'ont pas été favorables à l'activité de ce ravageur. Avec l'arrêt des averses, **le risque de développement sur les jeunes plants est moyen à fort.** Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée

Chenilles :

Observations :

Aucune chenille dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques des jours précédents n'ont pas été favorables à l'activité de ce ravageur.

La pression est pour le moment **nulle à faible** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Limace et escargot :

Leur présence est toujours notée dans le nord Cotentin dans les deux parcelles de navet sur 20% des plantes.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Note nationale BSV

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Le retour de conditions plus sèches leur sera moins favorable.

Mouche du chou :

Comme la semaine dernière, les captures sont faibles. Une seule des cinq parcelles équipées de pièges dans le val de Saire, a piégé des mouches avec 1 mouche/piège/semaine.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

A ce jour peu de captures, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

Aucun puceron n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Avec l'arrêt des pluies les conditions leur sont à nouveau favorables. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

La présence d'*Alternaria* sp. est constatée dans trois parcelles de choux du val de Saire sur 20 à 28% des plantes.



Alternariose (SILEBAN)

Evolution du risque :

Le temps plus sec va permettre de limiter cette maladie, à surveiller en cas de retour des pluies. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		3 parcelles de semis 1 parcelle de bulbilles	De 2 à 4 feuilles en semis et jusqu'
50	Mont St Michel	1 parcelle mottes 2 parcelles de semis	à 7 feuilles pour les bulbilles

Bon état sanitaire des parcelles du réseau.

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent en cas de temps humide et doux dans les parcelles d'oignons de bulbilles et d'oignons bottes.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	2 dont 1 pépinière	De 1 à 4 feuilles
	Val de Saire	5 parcelles plantées	
	Mont Saint Michel	4 parcelles dont 1 pépinière	
	Créances	2 pépinières dont 1 en AB 2 parcelles plantées	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :**Observations :**

Les tout premiers thrips ont été observés dans une parcelle de poireaux sur la zone de Créances sur 4% des plantes.

Relevé des pièges :

Les premiers pièges chromatiques sont installés sur les zones du nord Cotentin.

Les fréquentes averses ne sont pas favorables à leur activité, les captures restent très faibles.

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
Surtainville	0,57	0,167	1,33	0,22
Val de Saire	0	0,99	2,32	0,73

Evolution du risque :

Les conditions climatiques de ce début de semaine n'ont pas été favorables à l'activité des thrips et les populations restent très faibles. **Pas de risque.**

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Relevé des pièges :

nb moyen de thrips/plaque/semaine	Semaine 18		Semaine 20		Semaine 21		Semaine 22	
	Mouche de l'oignon	Mouche des semis	Mouche de l'oignon	Mouche des semis	Mouche de l'oignon	Mouche des semis	Mouche de l'oignon	Mouche des semis
Surtainville	0	0	1	1	2,5	1	0	0
Val de Saire	0	0	0	0	0	1	0,3	1,5
Créances	/	/	Mise en place des pièges		2,5	16	0,5	10

Nuisibilité :

Cf. dans le paragraphe oignon ci-dessus.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :

Une activité de ces mouches est enregistrée dans certaines parcelles. Evolution à suivre.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles	
50	Mt St Michel	5 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	3 parcelles	
76 et 27		4 parcelles	

Limace :**Observations :**

Comme dans le précédent bulletin, des traces de morsures de limaces sont toujours observées dans plusieurs parcelles du réseau quel que soit le secteur.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

<http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces Note nationale BSV 141010 cle84efec 0.pdf>

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Evolution du risque :

Avec toutes les précipitations enregistrées depuis plusieurs semaines, les sols sont gorgés d'eau et les conditions sont très favorables aux limaces. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C.

Mildiou :**Observations :**

Suite à des conditions climatiques très favorables, cette maladie est présente dans la majorité des secteurs : au Mont Saint Michel dans une série de multifeuilles vertes, une parcelle dans le Calvados sur des feuilles de chêne rouge, dans deux du val de Saire et une parcelle en vallée de Seine

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>



Taches de mildiou

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* est bien présent et les conditions climatiques sont favorables et certaines variétés ne possèdent pas tous les gènes de résistances aux nouvelles races de *Bremia* (BI:29-40EU).

Le risque est fort.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle> .
Contactez votre technicien.

Noctuelle :**Piégeage :**

Aucune capture dans le nord Cotentin. Le réseau de piégeage se met progressivement en place.

Observations :

Les premières chenilles et pontes ont été observées cette semaine sur le secteur de Créances (1 parcelle, 4% des plantes touchées) et en vallée de Seine (1 parcelle, 16% des plantes).

Evolution du risque :

A surveiller. Avec l'arrêt des pluies, les conditions seront de nouveau favorables à ce ravageur.

Pourritures basales : Sclérotinia, botrytis**Observations :**

Ces deux maladies, favorisées par les fortes humidités sont présentes au Mont Saint Michel et en vallée de Seine.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Puceron :**Observation :**

Des pucerons sont présents sur le secteur de Créances dans une parcelle sur 12% des laitues.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Evolution à surveiller avec le retour de conditions favorables à leur installation et développement.

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans plusieurs parcelles du réseau (Calvados, Mont Saint Michel, vallée de Seine et pointe du Havre).

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Notes nationales biodiversité :



B Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



R Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière